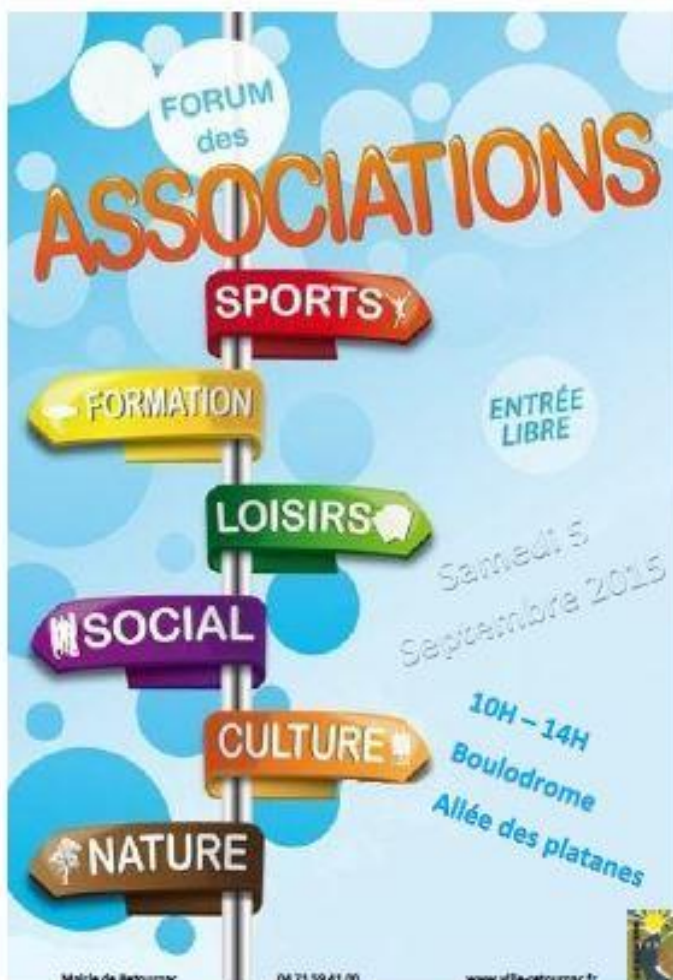


Retournac'associations

La solidarité, le partage, la vie

N°1

Brochure municipale à l'intention des associations



**FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015**

Madame, Monsieur,

En ce début d'année scolaire je suis heureux de vous transmettre le document ci-joint, véritable guide de bonnes pratiques entre notre riche tissu associatif et la commune de Retournac.

Nous nous retrouverons avec plaisir
samedi 5 septembre
au boulodrome, à 10h,
et lors du verre de l'amitié que nous
partagerons à 12h.

A ce moment, je me tiendrai à la disposition de chaque association qui souhaite me rencontrer.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Pierre ASTOR
Maire de Retournac

1 - ASSURANCES Il revient à votre association de disposer des assurances responsabilité nécessaires de manière à couvrir tous dommages éventuels aux biens meubles, immeubles, ou incidents dont serait victime tout participant à vos manifestations.

2 - AIDES MATERIELLES Dans la mesure du possible, les services municipaux continuent à aider la vie associative par des mises à disposition de matériel, d'espace public. Mais les nécessités de la continuité du service public -expression de l'intérêt général de tous- priment sur l'intérêt particulier d'une demande d'association.

Les demandes de matériel doivent faire l'objet d'une demande écrite (formulaires prévus à cet effet téléchargeables).

3 - BUVETTES L'application de la réglementation s'impose à tous particulièrement en ce qui concerne les bars et buvettes temporaires. Elle induit une vigilance en période de crise. Les autorisations ne sont pas « un droit », elles restent exceptionnelles et ne sauraient être ni trop fréquentes afin que les acteurs de ce secteur économique n'aient pas le sentiment d'être lésés par une éventuelle concurrence déloyale qu'ils croiraient déceler. Aussi convient-il de respecter scrupuleusement le principe d'égalité devant les charges publiques à fortiori si celles ci engendrent des « recettes nécessaires » selon les termes pour certaines associations.

4 - COMMUNICATION Il vous est demandé de bien vouloir indiquer sur vos matériels de diffusion et de communication : association subventionnée par la mairie de Retournac. Une absence de mention peut entraîner le retrait de la mise à disposition de matériel, espace, ou le non versement de la subvention

5 - CONVENTION Nous nous efforcerons de réaliser des conventions avec les associations qui disposent de locaux ou d'espaces cette année, ainsi que cela nous a été demandé à plusieurs reprises.

Sommaire de convention de mise à disposition de locaux : Le projet de l'association.

Considérant que ledit projet tend à favoriser ..., la municipalité lui apporte les moyens de réalisations suivants : mise à disposition à titre gratuit, évaluation de l'avantage en nature consenti par la commune, utilisation partagée avec... Etat des lieux d'entrée et de sortie, inventaire du mobilier mis à disposition, maintien de la tranquillité des lieux et du voisinage, location ou sous-location interdite. Entretien, travaux, réparations, conditions financières, répartition des charges

✓ **6 - PHOTOCOPIES** Des photocopies peuvent être réalisées en mairie, à titre exceptionnel, ou en cas d'urgence. Il est demandé de fournir le papier. Elles seront effectuées dans les meilleurs délais. Pour des photocopies en nombre, il convient de s'adresser au secteur marchand que la commune n'a pas à concurrencer.

7 - RESERVATIONS DE SALLES Les réservations payantes sont toujours prioritaires. Il vous appartient de nous indiquer vos besoins réguliers sur l'année dans les meilleurs délais, même s'il ne s'agit que de reconductions. Vos listes de demandes seront à remettre au plus tard pour le lundi 21 septembre 2015. La municipalité s'efforcera de satisfaire vos demandes. Dans l'éventualité de plusieurs demandes simultanées, il est conseillé d'indiquer plusieurs dates avec un ordre préférentiel.

8 - RESERVATIONS/DEMANDES d'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC Merci de nous indiquer vos demandes au plus tard pour le lundi 21 septembre 2015 avec plusieurs dates dans un ordre préférentiel en cas de simultanéité. Il est rappelé que les ventes et occupation d'espace public font l'objet de réglementations.

Le calendrier officiel sera arrêté d'ici le 1^{er} novembre 2015.

9 - SACEM En 2013, la commune avait été engagée de façon hâtive dans une convention avec la SACEM. Mis devant le fait accompli, le maire et le conseil municipal à l'unanimité avaient néanmoins accepté que le règlement des droits de SACEM et de SPRE soit effectué par la commune en lieu et place des associations ; les montants respectifs de chaque association auraient ensuite été déduits l'année suivante des subventions individuelles de fonctionnement. La convention avec la SACEM a vu les frais de SACEM supportés par la commune. Toutefois, en droit, cette dernière ne disposait d'aucun moyen de demander un remboursement par les associations puisqu'aucune convention n'avait été passée avec celles-ci. Néanmoins, nous écrirons prochainement à chaque association pour que celle-ci rembourse à la commune le montant versé par la collectivité qui la concerne.

Lors de la séance du 12 mars 2015, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas reconduire de convention avec la SACEM pour 2015. Désormais, les frais de SACEM ne seront plus supportés par la commune mais par les associations organisatrices. Il leur revient d'effectuer les déclarations nécessaires auprès de cet organisme.

10 - SUBVENTIONS VOTEES Lors de sa séance du 12 mars 2015, le conseil municipal de Retournac a décidé la reconduction de toutes les subventions de fonctionnement à nos associations. Le tableau ci-dessous détaille les subventions votées, effort important de notre collectivité en faveur de la vie locale, de la cohérence, du sport, du patrimoine et de la culture. Le virement des subventions non effectué devrait se réaliser début septembre.

Subv Annuelle de Fonctionnement	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	BP 2015
A.F.R. - Club Féminin		340,00	170,00	170,00
ADMR Retournac	460,00	460,00	460,00	460,00
Amicale Anciens Sapeurs Pompiers	155,00	155,00	155,00	155,00
Amicale Donneurs de Sang	185,00	185,00	185,00	185,00
Amicale Sapeurs Pompiers	3 100,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
Amicale Laïque	800,00	800,00	800,00	800,00
Amis d'Artias	155,00	155,00	155,00	155,00
Amis du Musée	155,00	155,00	155,00	155,00
Ass. Tremplin	777,00			
Ass. Communale de Chasse Agrée	215,00	215,00	215,00	215,00
Ass. Culture Club	155,00	155,00	155,00	155,00
Ass. Pêche du Val d'Ance	215,00	215,00	215,00	215,00
Ass. Sportive du Collège		155,00	155,00	155,00
BD Médiévales Artias		1 500,00		
Boule Amicale	155,00	155,00	155,00	155,00
Chorale "Clé de Sol"	155,00	155,00	155,00	155,00
Club du Nouvel Age	475,00	475,00	475,00	475,00
Comité d'Expansion Economique		76,22	76,22	76,22
Comité de la Croix Rouge	245,00	245,00	245,00	245,00
Comité Liaison Anciens Combattants	345,00	345,00	345,00	345,00
Ecole Jussac	1 160,00	1 040,00	1 000,00	1 000,00
Ecole Maternelle	3 040,00	3 520,00	3 040,00	3 040,00
Ecole Primaire	4 640,00	4 480,00	4 600,00	4 600,00
Ecole Charrée	1 720,00	2 400,00	2 600,00	2 600,00
Harmonie Municipale	706,00	706,00	706,00	706,00
Office Anciens Combattants	63,00		63,00	63,00
Pétanque Retournacoise	170,00	170,00	170,00	170,00
Rangers de la Haute Loire	155,00	155,00	155,00	155,00
Retournac Sportif	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
Retournac Sports Loisirs	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
Tennis Club	1 200,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
USEP Ecole Primaire	161,00	161,00	161,00	161,00
Amicale du Personnel Communal	1 800,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
Sarlanges "Chemin de Compostelle"	155,00	155,00	155,00	155,00
Amis "Vousse -Cottier -Le Liard"	155,00	155,00	155,00	155,00
Ciné Filature		650,00	650,00	650,00

Dénomination	Avantage en nature
A.F.R. - Club Féminin	salle Velay la Filature
ADMR Retournac	2 bureaux en RDC local en face mairie+ 1 bureau au 1 ^{er} étage
Amicale Laïque	1 salle à la Filature + cave + salle Bourgogne le mardi
Amicale du Personnel Communal	1 placard de rangement cuisine la Filature + réserve
Amis d'Artias	Site d'artias avec local d'accueil + locaux Jean Pralong, au fond à gauche entrée la Filature
Amis du Musée	Salle pédagogique Musée tous les samedis AM
AMAP	La Forge tous les jeudis soirs
APE Théodore Monod	1 local rangement sous sol La Filature partagé avec Sarlanges et Don du sang
Ass. "Les Coquins"	Mise à dispo de la crèche - subvention CCDS
Ass. Communale de Chasse Agrée	local rangement côté gauche entrée Filature partagé avec secours Catholique
Ass. Culture Club	Salle Forez la Filature
Ass. Pêche du Val d'Ance	salle au dessus des sanitaires du camping
BD médiévales / herbes folles	Salle Poitou
Boule Amicale	un local vers parking rue jean Saby
CAP Retournac	Local au dessus de l'Office du Tourisme
Chorale "Clé de Sol"	salle Poitou+technicien lors des représentations
Club du Nouvel Age	1 local au sous-sol de la Filature + 1 placard cuisine+ salle Bourgogne tous les jeudis + Armoire couloir salle Bourgogne
Comité de la Croix Rouge	2 salles Dunant la Filature + 1 placard cuisine + dépôt Bortolotto
Comité Liaison Anciens Combattants	Maison des Combattants
Don du sang	1 local rangement sous sol La Filature partagé avec APE Théodore Monod et Sarlanges
Harmonie Municipale	salle Auvergne la Filature
OGEC Ecole "Arc en Ciel"	Subvention CCDS
Pétanque Retournacoise	1 salle au boulodrome + sablage/désablage
Rangers de la Haute Loire	Terrain communal à Saint Ignac
Retournac Sportif	club house + local buvette + 4 vestiaires + 1 vestiaire arbitre sous école + terrain synthétique
Retournac Sports Loisirs	salle Aquitaine, salle Vivarais, local de rangement La Filature + locaux rdc sous appartement de la gardienne + espace scénique + local boulodrome pour le ping-pong + boulodrome + technicien lors des représentations
Tennis Club	local au tennis + club house + boulodrome (salle et local de rangement)
Sarlanges "Chemin de Compostelle"	1 local rangement sous sol La Filature partagé avec APE Théodore Monod et Don du sang
Secours catholique	local rangement côté gauche entrée Filature partagé avec les chasseurs+ salle Bourgogne un lundi après-midi sur 2.
Amis "Vousse - Cottier -Le Liard"	salle Bretagne en partage avec ACAPR
Atelier de ces'arts	1 local de rangement + pièces de l'appartement au 1er étage la Filature
Ciné Rex la Filature	espace scénique + projecteur et équipement achetés par la commune
Copaux auvergnats	1 local côté gauche la Filature
Ordi Web	appartement Place du Marché
Association de théâtre Les Grands Coquins	espace scénique + local RDC sous appartement gardienne la Filature
Ecole de Musique des Sucs	salle Poitou + salle d'attente
Atelier Anglais	appartement 1er étage la Filature
RAM (CCDS)	local crèche
Taïchi	Salle Bourgogne Les mercredi et jeudi soir